L'impact économique du port

Les activités directes : de bonnes conditions d'emploi

En 2009, les activités « cœur de métier » du port de Bastia génèrent un chiffre d'affaires hors taxes de 190 millions d'euros et une valeur ajoutée de 50 millions d'euros. Elles comptent 345 emplois en fin d'année, la plupart des salariés résident à Bastia ou à proximité. Les conditions d'emploi y sont relativement bonnes, les salariés travaillent à temps complet et en CDI et perçoivent des salaires plutôt élevés.

Les activités « cœur de métier » du port de Bastia concernent quatre compagnies maritimes et six établissements auxiliaires de type administratif pour les contrôles, l'assistance technique et la logistique situés sur le site du port de commerce. Ces activités, essentielles au bon fonctionnement du site portuaire, sont appelées activités directes. Elles représentent le premier maillon de la chaîne, le socle de l'évaluation de l'impact économique du site portuaire tant en termes d'emplois que de création de richesses.

De nombreuses activités

Ces activités se distinguent entre d'un côté le transport des personnes et des marchandises assuré par les compagnies maritimes et de l'autre les activités inhérentes à l'organisation et au bon fonctionnement du port : principalement les services aux navires qui assurent la prise en charge, l'assistance et la sécurité de ces derniers au départ et à l'arrivée.

Un port est une infrastructure particulière qui nécessite l'interaction et la complémentarité de plusieurs métiers et activités, comme le pilotage maritime, dont le rôle est d'effectuer les manœuvres délicates d'entrée et de sortie à l'intérieur du bassin portuaire ou encore le lamanage pour l'amarrage (ou accostage) et le désamarrage des navires, mais également le remorquage, la manutention (ou l'acconage c'est-à-dire le chargement et le déchargement des navires), le contrôle des marchandises et la sécurité des usagers. L'ensemble de ces activités est supervisé par la capitainerie.

À ces activités sont associées un certain nombre de services. Les services aux marchandises offrent des prestations permettant le transport, le déchargement, le transfert ou le stockage des marchandises dans la zone portuaire. Les services aux navires assurent la prise en charge du navire depuis son arrivée jusqu'à son poste à quai (pilotage, lamanage, etc.) ainsi que les démarches commerciales et administratives (consignation du navire, courtage, etc.).

190 millions d'euros de chiffre d'affaires

En 2009, les 10 établissements qui constituent le port ont généré un chiffre d'affaires hors taxes de l'ordre de 190 millions d'euros. Sur ces 190 millions d'euros, 184 millions proviennent du secteur marchand et représentent 13,5 % du chiffre d'affaires produit par l'ensemble des établissements marchands de la commune de Bastia.

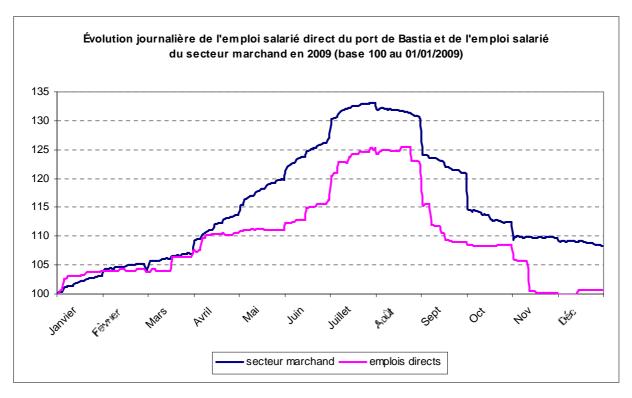
Ces établissements ont une valeur ajoutée de 50 millions d'euros dont 43 millions proviennent du secteur marchand, soit 12 % de la valeur ajoutée marchande de la commune de Bastia. Cette richesse est en grande partie portée par les compagnies maritimes (à hauteur de 85 %). La valeur ajoutée représente la richesse nouvelle produite qui peut être répartie sous forme de revenus. Elle est obtenue en soustrayant du chiffre d'affaires les coûts intermédiaires des matières premières et les services que les entreprises ont du acheter pour produire.

Des salariés résidant surtout à Bastia et ses environs

Les activités directes de l'enceinte portuaire emploient 345 salariés au 31 décembre de l'année 2009, soit 1,9 % de l'emploi salarié total (marchand et non marchand) de la commune de Bastia. Les activités phares du port de Bastia, les transports par eau, entreposage et les services auxiliaires des transports, regroupent sept emplois sur dix, dont trois sur dix dans les activités auxiliaires de type administratif. Plus de 95 % de ces salariés résident à Bastia ou dans les communes limitrophes.

Durant l'année, les établissements du port connaissent aussi des mouvements de maind'œuvre tant en entrées qu'en sorties de personnels. En effet, alors qu'en fin d'année ils regroupent 345 emplois, au cours de l'année ce sont 565 salariés qui ont été embauchés dans ces établissements. Cette intensité des mouvements est mesurée par le taux de rotation. Il s'établit à 43 %, un taux légèrement inférieur à celui de l'emploi salarié total de la région (48 %).

La saisonnalité des emplois directs conduit à une augmentation du nombre d'emplois d'environ 25 % pour les mois de juillet-août. Cette saisonnalité reste cependant moins marquée que celle du secteur marchand dans son ensemble (qui connait une augmentation du nombre d'emplois de plus de 30 % pour les mois de juillet-août).



De nombreux CDI et un faible recours au temps partiel

Les salariés du port de Bastia travaillant en fin d'année bénéficient de bonnes conditions d'emploi. La plupart travaillent à temps complet. Au 31 décembre 2009, c'est le cas pour 92 % d'entre eux. De manière classique, le temps partiel touche davantage les femmes que les hommes. Au sein des emplois directs, 13 % des femmes sont concernées, soit deux fois plus que leurs homologues masculins. À l'échelle régionale, le temps partiel est bien plus fréquent, il touche 26 % des femmes et 11 % des hommes.

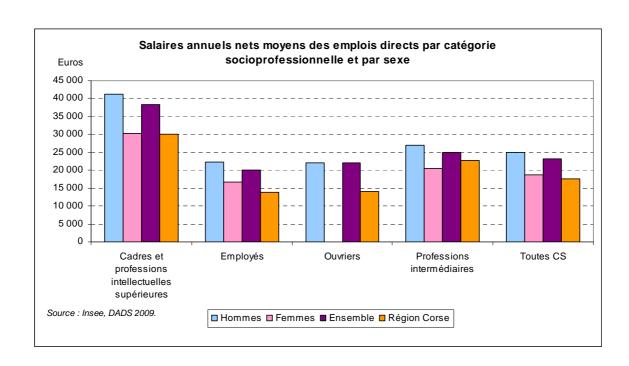
L'impact économique du port

Le Contrat à durée indéterminée (CDI) est le type d'emploi le plus courant. Il concerne huit salariés directs du port de Bastia sur dix. La part des ces CDI est particulièrement élevée pour les cadres, les employés et professions intermédiaires (près de 90 %). À l'inverse, seulement la moitié des ouvriers en bénéficient. Pour l'ensemble de la région, la part de CDI est de 80 % pour les cadres et de 60 % pour les ouvriers.

Des salaires moyens élevés : 23 200 euros

Pour ces 345 emplois, le total annuel des salaires nets s'élève à environ 8 millions d'euros en 2009. Dans le port, le salaire moyen de 23 200 € est supérieur de 32 % au salaire annuel net moyen de l'ensemble des salariés de Corse, sur le champ des catégories socioprofessionnelles présentes sur le port de Bastia (il n'y a pas d'ouvriers non-qualifiés sur le port de Bastia). Cet avantage salarial s'explique en partie par la structure des emplois de ce secteur, notamment par une plus forte présence de salariés plutôt qualifiés. Or, la qualification et l'expérience des salariés sont déterminantes pour le niveau des salaires.

L'emploi du port étant plutôt masculin, la surreprésentation d'hommes joue aussi classiquement de façon positive sur les salaires. En effet en se rapportant à structure de catégorie socioprofessionnelle égale, un salarié du port perçoit en moyenne un salaire supérieur de 20 % au salaire insulaire de la même catégorie. La différence étant la plus importante pour les ouvriers qualifiés. En effet les salaires des ouvriers qualifiés du port, (qui sont tous des hommes) sont 33 % plus importants que dans l'ensemble de l'économie de l'île. Enfin même en corrigeant à la fois les effets de structure sur les catégories socioprofessionnelles et le sexe, l'écart en faveur des emplois directs du port est de l'ordre de 10 %.

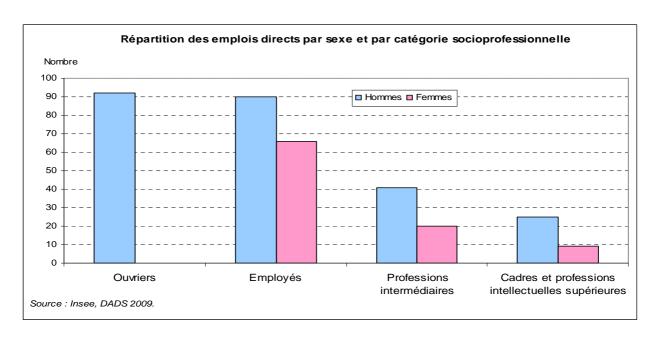


Une forte présence d'ouvriers qualifiés

En fin d'année 2009, les ouvriers représentent 27 % des effectifs du port. Les métiers présents sur le port nécessitent par nature des compétences et qualifications particulières, ce qui rehausse mécaniquement le niveau de qualification des ouvriers du port par rapport aux autres ouvriers de l'économie insulaire. Ils sont pratiquement tous qualifiés et travaillent majoritairement dans la manutention, le magasinage et le transport (23 % des effectifs).

Les catégories d'encadrement sont aussi présentes que dans l'ensemble de l'économie insulaire. Les cadres, chefs d'entreprise et professions intermédiaires représentent en effet 28 % de l'effectif salarié global du port. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 10 % des effectifs. Parmi eux les cadres de la fonction publique mais aussi les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises sont particulièrement nombreux. Les professions intermédiaires sont surtout composées de professions administratives de la fonction publique.

Enfin, près de la moitié des postes du port sont occupés par des employés, et parmi eux se détache une majorité d'employés administratifs d'entreprises.



L'impact économique du port

Des cadres plutôt âgés

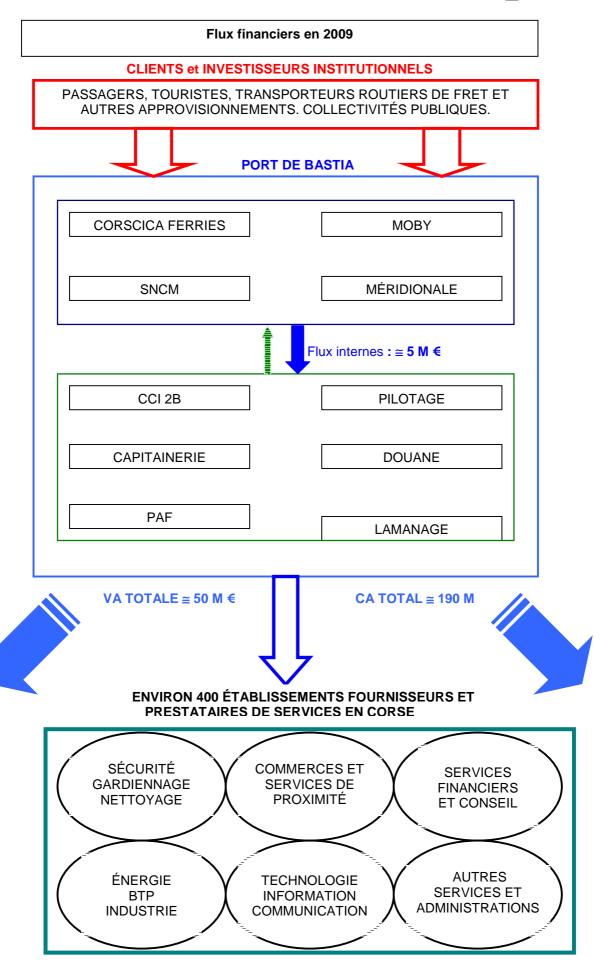
Les emplois du port sont en majorité masculins : 72 %. Certaines catégories sociales sont néanmoins assez féminisées. Ainsi, les employés sont à 41 % des femmes ; cette proportion atteignant 65 % pour les employés administratifs d'entreprise. À l'opposé, les ouvriers sont exclusivement des hommes.

Les salariés ont en moyenne 41 ans. Les cadres se distinguent par une moyenne d'âge plus élevée : 47 ans, ce qui correspond à la moyenne d'âge des cadres en Corse. En outre 30 % ont au moins 55 ans, et appartiennent donc à la tranche d'âge des seniors. À l'inverse, les ouvriers sont les catégories les plus jeunes.

Répartition des salariés par catégorie sociale et âge moyen

	Emplois directs du port		Région Corse
	Part (%) Age mo	yen (ans)	Age moyen (ans)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,9	46,9	46,4
Professions intermédiaires	17,7	43,1	42,1
Employés	46,7	40,1	40,3
Ouvriers	26,7	39,6	39,1
Ensemble	100,0	41,1	41,1

Source: Insee, DADS 2009.



MONTANT TOTAL DES COMMANDES EN PROVENANCE DU PORT DE BASTIA : ≅ 25 M €

L'impact économique du port

Pour en savoir plus

Méthodologie

Pour déterminer l'impact économique **des activités directes**, il est nécessaire de connaître l'emploi, la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires des établissements du « cœur de métier ». Une enquête a donc été réalisée auprès des 10 établissements présents sur le port. Elle avait deux objectifs : d'une part, identifier les données économiques essentielles pour évaluer l'impact du port et d'autre part, obtenir des informations sur leurs fournisseurs et sous-traitants.

Définition

Taux de rotation : demi-somme (ou moyenne) du nombre de salariés partis et du nombre de salariés arrivés au cours de l'année 2009, divisée par le nombre initial de salariés en début d'année, cette fraction est exprimée en pourcentage.

Sources et définitions : voir page 33.